

## L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR) :

L'ADMR vous permet de conserver votre autonomie grâce à une offre de services modulables selon vos besoins. L'ADMR participe au maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible, favorise le bien-vivre chez elles, et veille au maintien du lien social.

### Contact

11 place Charles de Gaulle, 91470 Limours  
Tél : 01 64 91 11 84  
admr.limours@wanadoo.fr

## L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) :

L'APA est une allocation favorisant une prise en charge adaptée aux besoins de toute personne en situation de perte d'autonomie liés à son état physique ou mental. Cette allocation permet de financer les aides techniques, les services d'aide à la personne favorisant leur autonomie dans les gestes quotidiens (toilette, déplacements, repas, courses, ménage...).

Les dossiers peuvent être retirés à la mairie de Forges-les-Bains ou en ligne, pour une demande d'APA ou d'Accompagnement À Domicile des Personnes Âgées (AADPA).

**Pour en savoir plus rendez-vous sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)**

## MUTUELLE COMMUNALE

La commune souhaite améliorer les conditions d'accès à une assurance complémentaire santé et proposer à tous ses habitants une offre de santé adaptée aux besoins spécifiques de chacun à des tarifs attractifs. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, vous pouvez adhérer aux services de la mutuelle communale Nuoma.



### Qui peut en bénéficier ?

L'ensemble de la population qui réside à Forges-les-Bains peut bénéficier du dispositif. À noter qu'il n'y a pas de limite d'âge, de questionnaire médical ou de délais de carences pour y adhérer.

### Permanences de la mutuelle NUOMA

Vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus sur les avantages offerts par ce dispositif de mutuelle communale ?

Les conseillers de la mutuelle NUOMA sont à votre disposition pour vous renseigner et vous fournir une étude personnalisée lors de permanences à la mairie sur rendez-vous.



Pour plus de renseignements, contactez Nuoma mutuelle au 0 805 037 110 (appel gratuit).

### PLAN CANICULE, personnes vulnérables, inscrivez-vous :



Vous êtes âgé(e) de plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap et/ou connaissez une personne dans cette situation ? Pensez au registre communal des personnes vulnérables, pour bénéficier d'un accompagnement proposé par le CCAS.